

Direction générale de la santé

Bureau DIV - Sida

Délégation interministérielle à la lutte
contre le sida

**Circulaire interministérielle n° 99-629 du 17 novembre 1999 relative
au 1^{er} décembre 1999, Journée mondiale de lutte contre le sida**

NOR: MESP9930570C

(Texte non paru au Journal officiel)

SP 4 435
3191

*Le délégué interministériel à la lutte contre le sida et les ministères
membres du comité des directeurs de la lutte contre le sida à
Madame et Messieurs les préfets de région (tous services déconcentrés);
Mesdames et Messieurs les préfets (tous services déconcentrés);
Mesdames et Messieurs les recteurs d'académie; Mesdames et
Messieurs les directeurs des agences régionales de l'hospitalisation.*

Dans un contexte où les pays les plus riches voient l'épidémie du sida se banaliser depuis l'arrivée des multithérapies, l'ONUSIDA choisit comme thème pour le 1^{er} décembre 1999: « Ecouter, apprendre, vivre. Avec les jeunes et les enfants en campagne contre le sida ». Elle pointe, à cette occasion, l'extrême gravité de la situation dans certaines régions du monde et met plus particulièrement l'accent sur la grande vulnérabilité des enfants et des jeunes que des conditions de vie précaires exposent très tôt à des contaminations par le VIH.

« La campagne mondiale 1999 contre le sida entend constituer un prolongement des activités et de la prise de conscience des années précédentes, en attirant plus largement l'attention du monde sur la communication ». Dans cette perspective, cette campagne doit rassembler toutes les énergies autour de la prévention et de la solidarité envers les personnes les plus concernées par l'épidémie.

Si la France bénéficie des grandes avancées thérapeutiques qui contribuent à améliorer la santé des personnes atteintes par le VIH, certains indicateurs font apparaître que le sida reste un enjeu de santé individuelle et publique majeur.

La prévention demeure une orientation prioritaire du travail collectif qui mobilise l'ensemble des services publics depuis plusieurs années. De nombreuses actions sont menées, aux plans régional et départemental, dans le cadre de la concertation interministérielle.

A votre initiative, elles devront pouvoir se développer et s'inscrire dans les orientations de la prévention définies autour des quatre axes suivants :

- maintenir un bon niveau d'information et de sensibilisation auprès de tous ;

- permettre une meilleure perception du risque ;
- réduire les inégalités et agir sur les vulnérabilités ;
- soutenir les personnes atteintes, acteurs de prévention.

Afin de décliner le thème proposé cette année par l'ONUSIDA pour le 1^{er} décembre, la direction générale de la santé et le comité français d'éducation pour la santé ont proposé l'organisation d'un concours d'affiches et de spots radio, destiné aux jeunes de moins de vingt ans.

Les chargés du dossier sida dans les DDASS ont diffusé l'information à l'ensemble de leurs partenaires pour une mobilisation des jeunes dans une démarche éducative, de participation et de création.

Le visuel lauréat du concours a été décliné sous forme d'affiche et de vignettes autocollantes. Ces deux supports sont disponibles au comité français d'éducation pour la santé pour une large diffusion.

La série de spots « radio » retenue par le jury sera diffusée sur « Skyrock » les 29 et 30 novembre et le 1^{er} décembre ainsi que sur plusieurs radios locales.

Ces outils pourront servir de support aux différentes actions menées à l'occasion de cette 12^e journée mondiale de lutte contre le sida et contribuer ainsi à la sensibilisation d'un large public. Témoignages de l'expression et de la mobilisation des jeunes, ils nous invitent à poursuivre nos efforts de façon concertée et cohérente afin de contribuer efficacement au recul de l'épidémie de sida.

*Le directeur général de la santé,
PR. L. ABENHAIM*